

délégués - en exercice	97
- présents	52
Pouvoirs	02
Total votants	54

Affaire n°217/03-2026

RESTES A REALISER 2025

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU SIETOM
SEANCE DU 9 MARS 2026**

L'An deux mil vingt-six le lundi 9 mars à 18 heures le Comité Syndical du syndicat mixte pour l'enlèvement et le traitement des ordures ménagères de la région de Tournan-en-Brie (SIETOM), dûment convoqué le 02 mars 2026 s'est réuni au siège du syndicat à Tournan-en-Brie sous la présidence de Monsieur Dominique Rodriguez, Président.

Secrétaire de séance : Hocine OUMARI

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Représentant la communauté de communes Brie des Rivières et Châteaux (CCBRC) :

Jean-Paul MOSNY, Patricia CASIER, Eric CANTAREL, Jean-Paul BONVOISIN, Louis Marie SAOUT, Jean-Michel METIVIER, Jean-Pierre FERNANDES, Jean-Pierre MEUDECI, Jean-Claude COCHET, Marc HOUOT, Alain BRUCHER, Nicole VIBERT, Jacqueline MOERMAN, titulaires et Olivier FAGE, Pierre MURON, Geneviève SCHEMBRI, Daniel SARAZIN, Martine WESOLOWSKI, Manuel CENDRIER, suppléants.

Représentant la communauté de communes l'Orée de la Brie (CCOB) :

Jonathan WOFYSY, suppléant.

Représentant la communauté d'agglomération Paris Vallée de la Marne (CAPVM) :

Gilles BORD, Dominique BECQUART, Hocine OUMARI, Fernande TREZENTOS-OLIVEIRA, Jean-Bernard BLONDIN, Analia HALLER, Jean-Claude OLIVIERI, Gladys CELANIE, titulaires.

Représentant la communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts (CCPB) :

Dominique BENOIT, Marie-Paule DEVAUCHELLE, Olivier MATHEROT, Christian TIENNOT, Jean-Marie CHAVANCE, Patrick VORDONIS, Espérance AUDINEAU, Laurent GAUTIER, titulaires et Patrick OFFROY, Madani KHALOUA suppléants.

Représentant la communauté de communes Val Briard (CCVB) :

Patrice LEGRAND, Josiane TROTTIER, Jonathan CHAUMONT, Hugues MARCELOT, Michèle BENECH, Arnaud FABRE, Laudiane MEIGNE-PORTES, Dominique RODRIGUEZ, Maurice BLANCHARD titulaires et Jean-Claude MERAKCHI, Julie GYONNET, Bernard NENY, Alexandra CHEVALIER, suppléants.

Pouvoirs :

- de M. TABUY à M. BECQUART (CAPVM)
- de M. COCQUELET à M. CHAUMONT (CCVB)

Absents non représentés :

Représentant la communauté de communes Brie des Rivières et Châteaux (CCBRC) :

Xavier Mauborgne, Emmanuel Anthoine, Thomas Berthon, Virginie Brinjean, Guillaume Klotz

Excusés : Olivier Devaux, Guillaume Chatelot, Patricia Chauvaux

Représentant la communauté de communes l'Orée de la Brie (CCOB) :

Christophe Couloumy.

Excusés : Pascale Prunet, Joël Bigot

Représentant la communauté d'agglomération Melun Val de Seine (CAMVS) :

Aline Couderc, Nathalie Canet

Excusés : Yannick Ponce, Michelle Bouilland Chauveau.

Représentant la communauté d'agglomération Marne et Gondoire (CAMG) :

François Benavente, Denis Thouvenot.

Représentant la communauté d'agglomération Paris Vallée de la Marne (CAPVM) :

Nicolas Bourdelet, Thierry Tasd'homme, François Bouchart, Jean-Pierre Boutheon, Jonathan Zerdoun

Excusés : Sofiane Ghozlane, Jean-Pierre Foubert

Représentant la communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts (CCPB) :

Grégoire Cordesse, Frédéric Marcoux, Claude Seveste

Excusés : Suzanne Barnet, Patrick Salmon, Christine Fleck, Ziain Tadjine

Représentant la communauté de communes Val Briard (CCVB) :

Géraldine Mirat, Marc Tétart, Yann Lemaulf, Sébastien Gateau, Stéphane Robert, Eddy Bapelle, Philippe

Louise Dit Mauger, Jean-Claude Delavaux

Excusés : David Vicente, Thierry Herry, Christian Coquelet, Etienne Leroy, Nathalie Robaeys

217/03-2026 : Restes à réaliser 2025

Le Président soumet à l'approbation les restes à réaliser 2025 ci-dessous :

Dépenses d'investissement :

- | | | |
|---------------|-------------------------------|-----------------------|
| • Chapitre 20 | Immobilisations Incorporelles | 93 799,00 € |
| • Chapitre 21 | Immobilisations Corporelles | 212 154,61 € |
| • Chapitre 21 | Immobilisations en Cours | <u>1 101 771,55 €</u> |
| | | 1 407 725,16 € |

Recettes d'investissement :

- | | | |
|---------------|------------------------------|--------------|
| • Chapitre 13 | Subventions d'investissement | 548 854,76 € |
|---------------|------------------------------|--------------|

Sur proposition du Président,

Le Comité Syndical après en avoir délibéré,

APPROUVE les restes à réaliser 2025 suivants :

Dépenses d'investissement :

- | | | |
|---------------|-------------------------------|-----------------------|
| • Chapitre 20 | Immobilisations Incorporelles | 93 799,00 € |
| • Chapitre 21 | Immobilisations Corporelles | 212 154,61 € |
| • Chapitre 21 | Immobilisations en Cours | <u>1 101 771,55 €</u> |
| | | 1 407 725,16 € |

Recettes d'investissement :

- | | | |
|---------------|------------------------------|--------------|
| • Chapitre 13 | Subventions d'investissement | 548 854,76 € |
|---------------|------------------------------|--------------|

Délibération adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme,
 Tournan-en-Brie, le 9 mars 2026.



Certifié exécutoire,
 Par affichage et transmission,
 en Préfecture.

Le Président,
 Dominique RODRIGUEZ.

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif, situé au 43 rue du Général de Gaulle – 77000 Melun ou via la plateforme www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou sa notification et de sa réception par le représentant de l'Etat.